

QUATORZE NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 19 mars 2015 – La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de quatorze nouveaux projets dans le cadre du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier, pour une enveloppe totale de 355 900 \$. Les projets à portée régionale sont répartis dans six régions administratives, tandis que d'autres projets ont des effets dans plusieurs régions à la fois. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à une aide de près de 290 000 \$ accordée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Parmi les projets soutenus cette année, certains visent une meilleure connaissance des lacs à haut potentiel faunique afin de s'assurer que les activités forestières demeurent compatibles avec le maintien de ce potentiel. D'autres projets concernent des espèces qui avaient été peu prises en compte dans le cadre du programme à ce jour, comme le pékan, la bécasse ou la gélinotte huppée. De plus, certaines initiatives permettront d'élaborer, de pair avec les responsables de la planification forestière du MFFP, des plans d'aménagement adaptés à des territoires fauniques spécifiques.

La liste des projets approuvés est jointe en annexe (pdf).

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, a rappelé que l'appui soutenu de son ministère au programme depuis plus de cinq ans reflète la priorité qu'il accorde à l'implantation de la gestion intégrée de l'ensemble des ressources du milieu forestier. Selon M. Lessard, « les activités fauniques constituent un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec et il est essentiel que les habitats fauniques soient bien pris en compte dans la gestion forestière ».

Rappelons que le Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier est rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme commun du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Fondation de la faune du Québec. La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé mis en place à l'échelle du territoire québécois.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature Visa Desjardins et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis plus de 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement en faveur de la faune.

– 30 –

Source :
M^{me} Geneviève Roy
Directrice des communications et de la collecte
de fonds
418 644-7926, poste 135
geneviève.roy@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca